

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROMA: Lettre de S. S. Léon XIII aux évêques d'Italie sur le Rosaire — CHRONIQUE DIOSÉSAINE: ordinations; paroisse Saint-Antoine; conférence à la Faculté des arts; Notre-Dame de Lourdes de Rigaud.— *Diocèse d'Ottawa*: une lettre d'un religieux du Sacré-Cœur.— *Diocèse de London, O*: mission pour les nègres.



SOMMAIRE

— LES DEUX SOUVERAINETÉS A ROME.— LA LETTRE DU PAPE ET L'ITALIE OFFICIELLE.— LE NOUVEAU LORD-MAIRE DE LONDRES.— LE SCAPULAIRE DES TERTIAIRES.— LES AUMONIERES DES LYCÉES.— LES EFFETS DE L'ALCOOL.— MISSIONS ÉTRANGÈRES.— UNE CONVERSION.— PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux: No 20, rue Saint-Vincert, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

LUNDI,	24	OCT.	—Saint-Bruno.
MERCREDI,	26	“	—Sherrington.
VENDREDI,	28	“	—Pointe-Claire.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	23	OCT.	—Vingt-unième dim. après la Pentecôte. T. S. Redempteur, d. m., ornements blancs. <i>On annonce la fête des SS. Simon et Jude.</i>
Lundi,	24	“	—Saint-Raphaël, A change, d. m., ornés blancs.
Mardi,	25	“	—SS. Chrysanthe et Darie, s. MM, o. rouges.
Mercredi,	26	“	—S. Evariste, P. M., s., ornements rouges.
Jeudi,	27	“	—Vig. des SS. Simon et Jude., ornés violets.
Vendredi,	28	“	—SS. SIMON et JUDE. A., d. 2 cl., ornés rouges.
Samedi,	29	“	—De l'Imm. Conception, sem., ornés blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

EGLISE MÉTROPOLITAINE. — Dimanche 23, ordinations. Mercredi 26, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

SAINT-JOSEPH (rue Richemond). — Dimanche 23, à 3 heures P. M., sermon, procession du très saint Rosaire, présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les soirs à 7½ heures, instruction, chapelet et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Eglise Saint-Antoine (rue Richemond). — Dimanche 23, à 7 heures P. M., réunion des différentes sections de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle. Sermon par un révérend Père jésuite.

Monsieur l'Archevêque sera présent et chantera le salut.

Dimanche 23. — Fête du titulaire du Très-Saint-Rédempteur; solennité de celui de Saint-Luc.

LETTRE DE S. S. LE PAPE LÉON XIII

AUX ÉVÊQUES D'ITALIE SUR LE ROSAIRE.

Vénérables Frères,

Vous savez bien quelle grande confiance, au milieu des calamités présentes, Nous avons placée dans la glorieuse Vierge du Rosaire pour le salut et la prospérité du peuple chrétien, pour la paix et la tranquillité de l'Église.— Nous souvenant, d'une part, que, dans les plus grandes épreuves, les Pasteurs et les fidèles ont toujours accoutumé de recourir pleins de confiance à l'auguste Mère de Dieu, secours très-puissant des chrétiens, dans les mains de laquelle sont déposées toutes les grâces; persuadé, d'autre part, que la dévotion à la Vierge sous le vocable du Rosaire est souverainement opportune pour les besoins tout particuliers de notre temps, Nous avons voulu que cette dévotion fût ravivée partout et qu'elle se propageât de plus en plus au milieu des fidèles du monde entier.— Plusieurs fois déjà, en inculquant la pieuse pratique du mois d'octobre en l'honneur de la Vierge, Nous en avons indiqué les motifs, les espérances et la forme à suivre; et toute l'Église, dans toutes les contrées de la terre docile à Notre voix, a toujours répondu à Notre invitation par les manifestations d'une piété toute spéciale; et maintenant aussi elle s'apprête à payer à Marie, pendant un mois entier, le tribut quotidien de la dévotion qui lui est si chère.— Dans cette sainte et noble émulation, l'Italie n'est pas restée en arrière, car la piété envers la Vierge y est profondément enracinée et universellement sentie; et Nous ne doutons pas que, cette année aussi, l'Italie ne donne une magnifique preuve de son amour envers l'auguste Mère de Dieu et ne fournisse aussi à Nous-même de nouveaux motifs de consolation et d'espérance.— Nous ne pouvons faire moins toutefois de Vous adresser, Vénérables Frères, une parole d'exhortation spéciale, afin que, avec un zèle nouveau et tout particulier, le moins dédié à la T. S Vierge du Rosaire soit sanctifié dans tous les diocèses d'Italie.

Il est facile de comprendre les raisons particulières qui Nous poussent à cela.— Depuis que Dieu Nous a appelé à régir sur la terre son Église, Nous Nous sommes efforcé de mettre en œuvre tous les moyens qui sont en notre pouvoir et que Nous avons réputés les plus propres à la sanctification des âmes et à l'extension du règne de Jésus-Christ.

Nous n'avons exclu de nos sollicitudes quotidiennes aucune nation, aucun peuple, sachant bien que le Rédempteur a répandu pour tous, sur la croix, son sang précieux et qu'il a ouvert à tous le règne de la grâce et de la gloire. Nul cependant ne saurait s'étonner de ce que Nous envisagions avec une prédilection singulière le peuple italien, car, parmi toutes les parties du monde, le divin Maître Jésus-Christ a choisi l'Italie comme siège de son Vicaire sur la terre, et, dans les conseils de sa provi-

dence, il a disposé que Rome devînt la capitale du monde catholique. De cette façon, le peuple italien est appelé à vivre plus près du Père suprême de la famille chrétienne et à partager plus particulièrement ses gloires et ses douleurs. Et malheureusement, dans notre Italie, de très graves motifs d'amertume ne manquent pas à Notre âme. La foi et la morale chrétiennes, précieux héritage de nos ancêtres, et qui a fait de tout temps la gloire de notre patrie et des grands italiens, sont attaquées ou par des embûches et presque d'une manière cachée, ou bien ouvertement et avec un cynisme révoltant, par une poignée d'hommes qui s'efforcent d'arracher aux autres la foi et la morale qu'ils ont perdues. Il est aisé de voir dans tout cela, plus que toute autre chose l'œuvre des sectes et de ceux qui en sont les instruments plus ou moins dociles. — Dans cette Rome surtout, où le Vicaire de Jésus-Christ a son siège, se concentrent de préférence leurs efforts et se manifestent dans toute leur férocité obstinée leurs sataniques desseins.

Nous n'avons pas besoin de vous dire, Vénérables Frères, de quelle profonde amertume est remplie Notre âme en voyant exposées à de si graves périls les âmes d'un si grand nombre de Nos chers fils. Notre amertume s'accroît encore en Nous voyant dans l'impossibilité de Nous opposer à ces grands maux avec cette salutaire efficacité que Nous voudrions et que Nous aurions bien le droit d'exercer, car vous connaissez, Vénérables Frères, et tout le monde le connaît aussi, les conditions dans lesquelles Nous sommes réduits à vivre. Pour ces motifs, Nous sentons plus vivement le besoin d'invoquer l'aide de Dieu et la protection de la grande Vierge-Mère. — Que les bons Italiens prient ardemment pour leurs frères égarés, qu'ils prient pour le Père commun de tous, le Pontife romain, afin que Dieu, dans son infinie miséricorde, accueille et exauce les vœux communs des fils et du Père.

Sous ce rapport aussi, nos plus vives et plus fermes espérances sont placées dans la très glorieuse Reine du Rosaire, laquelle, depuis qu'on a commencé à l'invoquer sous ce titre, s'est montrée promptement secourable pour subvenir aux besoins de l'Eglise et du peuple chrétien. — D'autres fois déjà, Nous avons rappelé ces gloires et les triomphes éclatants remportés contre les Albigeois et contre d'autres ennemis puissants, gloires et triomphes qui tournent toujours non seulement au profit de l'Eglise persécutée et affligée, mais aussi à la prospérité temporelle des peuples et des nations. — Pourquoi ne pourraient-elles pas se renouveler au milieu des besoins présents, les mêmes merveilles de puissance et de bonté de l'auguste Vierge à l'avantage de l'Eglise et de son chef et de tout le monde chrétien, si les fidèles savaient renouveler, de leur côté, les magnifiques exemples de piété donnés par leurs devanciers dans de semblables conjonctures? Aussi, afin de nous rendre de en plus propice cette Reine très puissante, Nous voulons l'honorer de plus en plus sous l'invocation du Rosaire et en

accroître le culte. — A cet effet et à commencer de cette année, Nous avons établi d'élever au rite double de seconde classe pour toute l'Eglise la solennité du Rosaire. A la même fin, Nous désirons ardemment que le peuple catholique italien, avec un élan de piété toujours vive mais particulièrement dans le mois d'octobre prochain s'adresse à cette auguste Vierge et fasse une douce violence à son cœur de Mère, en la priant pour l'exaltation de l'Eglise et du Siège apostolique, pour la liberté du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, pour la paix et la prospérité publique.

Et puisque l'effet des prières sera d'autant plus grand et plus sûre, que meilleures seront les dispositions de ceux qui prient. Nous vous exhortons ardemment, Vénérables Frères, à consacrer toutes les sollicitudes de votre zèle à ranimer parmi les peuples commis à vos soins une foi vigoureuse, vive et agissante et à les rappeler par la pénitence à la grâce et au fidèle accomplissement de tous les devoirs chrétiens.

Parmi ces devoirs et en égard à la condition des temps, il faut considérer comme le devoir suprême la franche et sincère profession de la foi et de la morale de Jésus-Christ, en triomphant de tout respect humain et en donnant le pas sur toute autre chose aux intérêts de la religion et au salut éternel des âmes. Il ne faut pas, en effet, se dissimuler que quoique, grâce à la miséricorde divine, le sentiment religieux soit encore vivant et largement répandu dans le peuple italien, cependant, par l'influence malfaisante des hommes et des temps, l'esprit d'indifférence religieuse a commencé à s'insinuer au milieu de ce peuple, et il en résulte une diminution de ce respect pratique et de cet amour filial envers l'Eglise qui ont été la gloire et la noble ambition des ancêtres. — Que par votre œuvre, Vénérables Frères, on voie se réveiller puissamment parmi vos peuples le sentiment chrétien, l'intérêt pour la cause catholique, la confiance dans la protection de la Vierge et l'esprit de prière. Il n'y a pas de doute que l'auguste Reine, invoquée par tant de fils et avec d'aussi heureuses dispositions, ne réponde avec bonté à leurs supplications, ne console Notre affliction et ne couronne Nos efforts pour le bien de l'Eglise et de l'Italie, en ramenant pour l'une et pour l'autre des jours meilleurs.

Dans ces sentiments, Nous vous accordons, Vénérables Frères, à vous, au clergé et au peuple commis aux soins de chacun de vous, la bénédiction apostolique, gage des grâces et des faveurs les plus insignes du ciel.

Donné au Vatican, le 20 septembre 1887.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Ordinations à l'église métropolitaine par Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 16 octobre 1887 :

Sous-diaconat. — Rév. P.-E. Dufresne, S. J.

Diaconat. — Rév. P.-W. Walrath, S. J.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 14 octobre 1887 :

M. A. Lajeunesse a été nommé curé de Sainte-Lucie.

M. J.-T. Proulx, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

M. J.-A. Lemieux, vicaire à Sainte-Scholastique.

— 16 octobre 1887 :

M. A. Desnoyers, vicaire à Sainte-Cécile.

M. G. Charette, vicaire au Sacré-Cœur.

La visite de la paroisse de Sainte-Antoine vient de se terminer. Le nombre de familles visitées est de 439, et il reste encore une quinzaine de familles dont on n'a pu se procurer l'adresse que depuis la fin de la visite.

Cette nouvelle paroisse comprend tous les catholiques de langue anglaise de Sainte-Cunégonde et aussi les catholiques irlandais résidant sur la paroisse de Saint-Joseph, dans la partie comprise entre les rues la Montagne, Notre-Dame, Sherbrooke, jusqu'aux limites de Sainte-Cunégonde. Les offices se font actuellement dans le spacieux soubassement de l'église Saint-Joseph, en attendant la construction de l'église qu'on espère commencer le printemps prochain.

Université Laval, Faculté des Arts. — Vendredi, 28 octobre courant, à 8 heures du soir, au Cabinet de Lecture paroissial, conférence donnée par M. l'abbé P.-N. Bruchési, professeur d'Apologétique chrétienne.

Sujet : *Les deux lumières.*

Monseigneur Joseph Sabin Raymond, prélat de la maison du Pape, décédé à Saint-Hyacinthe le 3 juillet dernier, était membre de la Société d'une messe. C'est par un malentendu qu'avis n'en a pas été donné lors du décès.

T. HAREL, Ptre,

Chancelier.

Monsieur l'abbé Tobie Théberge, ancien curé de Sainte-Félicité (Rimouski), décédé le 26 septembre dernier, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, Ptre,

Chancelier.

Notre Dame de Lourdes de Rigaud. — L'élégante chapelle élevée à Notre-Dame de Lourdes sur le rocher béni où depuis quelques années elle répand ses faveurs, a été ouverte au culte public dimanche dernier, le 16, en la fête de la Pureté de la très sainte Vierge. Douze à treize cents personnes avaient voulu être les heureux témoins de cette religieuse démonstration. La messe a été célébrée par Messire J.-O. Rémillard, curé de Rigaud. Rien ne saurait rendre le tressaillement de chacun lorsque, dans le prosternement de la prière, cette foule tomba à genoux pour adorer la Victime sainte qui à la vue de tous s'offrait par les mains du prêtre, placé sur le sommet du rocher, à 150 pieds au-dessus de la multitude. Le sermon de circonstance fut donné par un des RR. PP. du collège Bourget.

La chapelle, de forme octogonale, s'élance à 40 pieds au-dessus de ses bases formées par le rocher même où est vénérée la statue de Notre-Dame. D'aussi loin qu'on aperçoit la montagne de Rigaud, sa coupole argentée frappe les regards. Une large terrasse fermée par une élégante balustrade entoure l'édifice sacré et permet au pieux pèlerin d'admirer un des plus ravissants panoramas qui se puisse voir : l'Ottawa avec sa riche vallée et ses nombreux villages, les Deux-Montagnes au nord-est, là-bas dans le lointain les Laurentides, et tout près, Rigaud ; au pied même du rocher le champ du dernier repos, béni le jour par le R. P. directeur du collège ; autour de la chapelle le silence et la solitude des grands bois ; les pins gigantesques couronnent la montagne tandis qu'au bas les grands érables forment une vaste clairière et se tiennent là comme pour aider le recueillement et la piété des fidèles.

Rien ne saurait surpasser la beauté de ces lieux que la vénération toujours croissante des fidèles envers Marie : vénération d'ailleurs alimentée par de nombreuses et exceptionnelles faveurs accordées par la Vierge Immaculée.

Diocèse d'Ottawa. — GLOIRE, AMOUR ET RÉPARATION AU COEUR ADORABLE DE JÉSUS-CHRIST ET AU TRÈS SAINT COEUR DE MARIE IMMACULÉE.

A. M. D. G. & M. Im.

Ottawa, Ontario, 12 octobre 1887.

A Monsieur P. Dupuy, rédacteur de la
" *Semaine Religieuse* " de Montréal.

TRÈS CHER MONSIEUR,

Permettez moi encore, s'il vous plaît, l'usage de votre admirable et intéressante *Semaine Religieuse* pour la publication de cette lettre dédiée à la grande et sainte Vierge du Sacré-Cœur de Jésus, si hautement louée et favorisée par Notre Saint-Père, Léon XIII et nos vénérables et saints évêques, etc.— Il m'est donc permis d'espérer fermement que nos pieux et nombreux lec-

teurs seront heureux de contribuer, autant que possible, aux progrès rapides et constants de cette croisade universelle du Cœur de Jésus. Œuvre véritablement noble et sainte, puisque son but évident est de travailler constamment à obtenir le triomphe de notre bien-aimée mère la sainte Eglise et, par suite, la restauration du pouvoir temporel de l'auguste et glorieux Vicaire de Jésus-Christ. On sait partout que cette question souverainement importante occupe la bienveillante attention de tous les véritables et intrépides soldats de Jésus Christ, dans l'univers entier ; chacun, voudrait, sans doute, aider et hâter par tous les moyens louables, ce triomphe universellement désiré et si instamment demandé. Nous admirons particulièrement la pieuse et constante générosité de notre monde de la bonne presse dont l'immense influence se fait sentir, si vivement et si efficacement, pour le succès complet de la cause du bien. De là il suit, naturellement, qu'on peut faire beaucoup de bien en propageant les bons livres, les bons journaux et surtout les pieuses publications périodiques, qui ne peuvent être ni trop louées ni trop encouragées.— La puissante phalange de la Ligue du Sacré-Cœur me permettra de demander, à titre d'humble suppliant, le puissant et dévoué concours de cette presse religieuse et de tous les amis du Cœur adorable de Jésus-Christ, afin d'aider, plus que jamais, à la propagation permanente de ses bataillons et de ses compagnies, et, ainsi cette armée, à la fois inoffensive et belliqueuse, combattra vaillamment pour le bon Dieu et sa sainte Eglise, sous les glorieux drapeaux du Cœur de Jésus, notre frère et notre roi et sous la blanche bannière du Cœur immaculé de Marie, notre reine et notre mère. Au reste, cette vaste et pieuse association compte déjà plus de vingt milles (20,000) membres dans notre beau et catholique Canada et aux Etats-Unis, où la Ligue du Sacré-Cœur fait des progrès véritablement consolants, grâce aux nombreux apôtres du divin Cœur et notamment, au révérend Père Hamon, S. J., qui en est le directeur local et l'apôtre infatigable qui ne sait ni compter ni marchander avec le sacrifice et le dévouement, spécialement, quand il s'agit de conquérir quelques nouveaux bataillons à la vaillante armée du Cœur de Jésus qui produit partout où elle est régulièrement organisée, les plus heureux et les plus magnifiques résultats ; nous en trouvons la preuve tangible dans l'estimable "*Messenger du Cœur de Jésus*," qui d'ailleurs devrait se trouver et se lire dans toutes les familles chrétiennes et dans les maisons d'éducation, comme moyen éminemment propre à faire arborer ostensiblement et universellement le merveilleux drapeau du Sacré-Cœur, si intrépidement porté et honoré par cette noble Ligue, non seulement dans notre vaste et pieux pays mais encore dans presque toutes les parties du monde, où la belle et consolante dévotion aux très saints Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée augmente d'une manière réellement prodigieuse. Aussi le bon Dieu se plaît à manifester visiblement combien cette dévotion lui est souverainement

agréable, en accordant amoureusement des bienfaits merveilleux à tous ceux qui rendent amour pour amour à son Cœur, qui a tant aimé les hommes. “ Le nombre des bienfaits obtenus du Sacré-Cœur de Jésus, pour lesquels on a demandé des actions de grâces, s'est élevé (dit le *Messager* de septembre) durant ce mois, à 20,936. ” — Nous lisons avec bonheur dans le *Bulletin du Vœu national*: “ Aux 175 pèlerinages accomplis depuis le 1er janvier 1887 et mentionnés dans le Bulletin, ajoutons les 51 pèlerinages du mois de juillet. ” — L'œuvre monumentale de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre avance avec une rapidité étonnante sous l'habile direction des révérends Pères Oblats de Marie Im. On n'a pas oublié l'héroïque dévouement du vénéré et saint cardinal Guibert, olat de Marie Immaculée, pour obtenir le succès complet de cette œuvre d'amour et de réparation au Cœur adorable de Jésus. Honneur doux et reconnaissance à ces généreux et magnanimes missionnaires de l'illustre Congrégation des Oblats M. I. — En Espagne, la Ligue du Cœur de Jésus fait également des progrès admirables; puisque le *Messager espagnol de Bilbao* consacre quarante-six pages, dans sa livraison du mois d'août, à rapporter ses fruits merveilleux l'Apostolat de la prière et de la dévotion au Sacré-Cœur dans la péninsule ibérique. Voici quelques lignes de cet édifiant récit: “ *Zélateurs et Zélatrices.*— C'est par milliers qu'en Espagne, durant ce mois de juin, ils ont reçu croix et diplôme. A cette occasion, l'on a pu admirer l'influence des Zélateurs et de Zélatrices dans le prodigieux et presque incroyable progrès de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus parmi nous. Alors aussi on se dit naturellement: Combien cette nouvelle armée d'apôtres accélérera le règne du Sacré-Cœur en Espagne! ”

Dans l'empire de Chine, on se fait aussi une gloire et un devoir de se rallier et de se grouper sous la sainte bannière du divin Cœur de Jésus, et d'ailleurs un nouveau “ *Messager*, ” en langue chinoise, vient de naître et aidera constamment, par ses visites mensuelles, à faire grandir et prospérer cette croisade universelle de la Ligue. Toutefois, je crois qu'on lira avec intérêt ces éloquents paroles de Mgr Garnier, S. J. évêque de Titopolis, Vicaire apostolique de Nankin: — ... “ Nous le comprenons, nous le touchons du doigt: il nous faut en Chine, plus que nul part ailleurs peut-être, une abondante rosée des grâces célestes. Or nous ne pouvons l'attendre, l'espérer et la recevoir que du Sacré-Cœur. Voilà pourquoi c'est un besoin, une nécessité pour nous d'arborer plus ostensiblement et plus hardiment l'étendard de ce divin Cœur, en le montrant, si nous le pouvons, à tous les regards, le faisant aimer de tous les cœur, afin que toute chair voie en lui le salut. ” ... — Quant à la célèbre et catholique république de l'Equateur, il est à peine besoin de dire que la Ligue du Sacré-Cœur y est nombreuse et florissante, car, c'est la république du Sacré-Cœur de Jésus....

Vous remerciant, Monsieur, pour la publication de la présente lettre, j'ai l'honneur de me souscrire votre reconnaissant serviteur.

UN RELIGIEUX DU SACRÉ-COEUR.

Diocèse de London, O.—On nous écrit de Windsor, Ont., que la mission donnée, la première semaine d'octobre, pour les nègres, par le révérend Père Weninger, S. J., a eu un véritable succès : dix adultes ont été reçus dans le sein de l'Église, et bon nombre de nouveaux écoliers ont été inscrits sur le registre de l'école de la mission.

Cette mission a été, de la part du vénérable missionnaire, un vrai acte de charité héroïque. Ayant offert lui-même de donner la mission à ses propres frais, il a pu, malgré ses 83 ans, donner deux grands sermons tous les jours, passer de longues heures au confessionnal, instruire les catéchumènes, en un mot, faire à lui seul tout l'ouvrage de la mission, et cela apparemment sans la moindre fatigue.

Vraiment Dieu est admirable dans ses saints. Afin que son œuvre fut continuée après son départ, le bon père a fait parmi les nègres une distribution gratuite de livres d'instruction religieuse et de controverse, pour la valeur d'au moins \$100. Cette bonne semence ne restera sans doute pas sans produire des fruits ; et lorsqu'au printemps, (après le retour de Monsieur le curé de son voyage en Europe), aura lieu le renouvellement de la mission, il est plus que probable qu'un nombre plus considérable encore seront prêts à embrasser la vraie foi.

Les deux souverainetés à Rome.

Tel est le titre d'un article de fond publié par *"Osservatore Romano"* du 25 septembre, et dont voici la traduction :

Le monde libéral a célébré de nouveau, ces jours-ci, le spectacle étonnant des deux souverainetés à Rome. Or il faut bien savoir ce que l'on entend par là. Il est de fait que deux souverains, Humbert et Léon XIII, habitent la même ville ; mais la question est de savoir si tous les deux y restent *en souverains*. Pour le roi, il n'y a pas de doute ; mais pour le Pape, c'est autre chose. Il y réside à peine en bourgeois, propriétaire d'une maison, et nous disons : à peine, parce que la loi des garanties a imposé à cette maison des servitudes, telle serait, par exemple, l'obligation de laisser ouverts les musées et les galeries, si le Pape ne s'y prêtait déjà de son plein gré.

Dans son habitation, il peut recevoir des visites, mais tous les autres citoyens ont le même droit ; il peut célébrer les cérémo-

nies qu'il croit devoir faire, maistous les prêtres en font autant.

C'est une étrange prétention de la part du gouvernement italien d'appeler, quand il s'agit du Pape, *souveraineté* ce que l'on ose à peine appeler chez les particuliers *inviolabilité du domicile*.

Puis, quand nous cherchons ensuite, en dehors de cette liberté possédée par tous les citoyens des pays civilisés, le respect, dans la personne du Pape, de ces prérogatives qui sont attribuées aux souverains, nous trouvons que le gouvernement les viole constamment.

Comme le Pape ne sort pas, les soldats n'ont pas l'occasion de lui présenter les armes ; mais quoique le Pape soit renfermé dans le Vatican, le gouvernement aurait bien des moyens de montrer du respect pour son auguste personne, en ne faisant rien ou ne laissant rien faire contre la dignité pontificale. Que ne laisse-t-on pas dire chaque jour contre le Pape en Italie ? On a laissé créer autour de lui toute une atmosphère populaire, chargée de haine et de défiance ; et la foule, habituée à montrer les poings au Vatican, est bien plus nombreuse que la garde chargée par le gouvernement de veiller sur la demeure pontificale.

C'est au point que le jour où le roi Humbert a trouvé une parole courtoise pour le Pape, il a vu en face de lui les démocrates qui lui lançaient des accusations et des monarchistes qui cherchaient des excuses.

Comment peut-on parler des deux souverainetés à Rome ? Le roi y règne et le Pape n'y est que toléré : voilà la vérité des faits !

Cette situation est d'autant plus patente que la date périodiquement choisie par le gouvernement pour présenter au Pape la note du service de tolérance qu'on veut bien lui rendre, est le 20 septembre. Ce jour-là le monde officiel célèbre la spoliation du Pape ; on parle alors du régime abattu, comme d'un régime d'opprobre, et l'on dit ensuite : Regardez avec quelle déférence le Pape est maintenant traité !

La date du 20 septembre 1870 a vu un acte de violence, que l'on a cherché à commettre sans bruit, et que l'on espérait, une fois commis, voir tomber dans l'oubli. Au contraire, cette date est incrustée dans l'histoire de la Rome nouvelle et ne saurait en être effacée.

La Lettre du Pape et l'Italie officielle.

La grande question de l'indépendance du Saint-Siège et des conditions de cette indépendance, dans la capitale du catholicisme, tient, à l'heure présente, les esprits en suspens ; et la Lettre fameuse de Léon XIII au cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a posé le problème en des termes qui ont ému le monde chrétien et le monde politique. La brochure dont tout le monde parle en ce moment et dont les journaux catholiques de

Paris et de Rome avaient, depuis deux semaines, annoncé l'apparition, *La Lettre du Pape et l'Italie officielle*, est le commentaire diplomatique et politique de la Lettre pontificale.

Dès le premier jour, cette brochure s'est emparée de l'opinion et a produit une sensation universelle.

Le *Moniteur de Rome*, dont on connaît la situation au Vatican, vient d'écrire :

“ Jamais peut-être la question romaine n'a reçu un tel hommage. Ce n'est pas seulement le commentaire de la Lettre du Pape, c'est un exposé qui épuise le débat, c'est la démonstration lumineuse et précise de la nécessité d'une issue pacificatrice. Cette publication est un grand service rendu à la cause du Pape.”

Tout le monde voudra lire un opuscule qui est, on le répète, l'événement du monde religieux.

Le nouveau lord-maire de Londres.

Pour la première fois, depuis six siècles qu'existent les titres et la fonction de lord-maire de Londres, la cité a choisi pour ce poste un *alderman* d'origine étrangère et catholique : cet élu, M. Polydore de Keyser, est né à Termonde (Belgique), il y a juste cinquante-cinq ans, M. De Keyser parle couramment six langues, mais la *moedertaal*, celle qu'il parlait dans son enfance à Termonde, sa ville natale, est restée sa langue favorite. Depuis l'époque où, jeune encore, il a quitté cette ville pour se fixer à Londres et diriger avec son père le *Royal-Hotel*, il est resté, bien qu'il se soit fait naturaliser Anglais, Flamand de cœur.

Le *Daily Telegraph* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

“ Il serait absurde de penser que, pour des motifs religieux, on dût faire opposition au choix du digne et illustre citoyen dont le nom restera certainement dans l'histoire comme celui du premier *lord-mayor* catholique de Londres, depuis les jours douloureux (*fierce*) de Henri VIII.

“ L'élévation d'un catholique au premier poste civique de Londres est par elle-même une manifestation du changement qui s'est opéré dans le sentiment anglais. Il fut un temps où le seul bruit d'un événement pareil aurait fait vomir feu et flammes de toutes les chaires d'Angleterre... En 1850, lorsque l'Angleterre était surexcitée contre le cardinal Wiseman, alors que toutes les classes de citoyens et tous les partis s'unissaient pour le dénoncer, et que le parlement votait à une énorme majorité un “ acte pénal ”, qui aurait jamais pensé qu'en moins d'une génération, toute cette fureur insensée aurait été oubliée ?

“ L'ancien épouvantail de “ l'influence sacerdotale ” a perdu toute sa force. Les collègues anglais ont élu, à d'immenses majorités protestantes, des catholiques irlandais, sans qu'un seul manifeste électoral trouvât opportun de relever le fait.”

Le scapulaire des Tertiaires.

Quel scapulaire doivent porter les Tertiaires séculiers de Saint-François, et comment doivent-ils le porter, pour jouir des privilèges et pour gagner les indulgences qui leur sont concédés ? Telle est la double question qui a été posée à la Congrégation des Indulgences, par Monseigneur l'évêque de Rodez. L'éminent prélat a obtenu une décision qui détermine les nouvelles et bien réduites dimensions du scapulaire des Tertiaires ; ce qui le rend moins incommode et plus facile à être porté. En faisant connaître cette décision, nous serions heureux qu'elle pût inspirer à un grand nombre de fidèles la volonté d'entrer dans une Institution aussi salutaire et qui a été, en ces derniers temps, si solennellement recommandée par Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII.

Monseigneur l'évêque de Rodez a donc exposé à la Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques que le § 3e du chapitre 1er de la règle publiée pour les Tertiaires de Saint-François, décrète : “ Les membres de l'Association portent, selon l'usage, le petit scapulaire, et en même temps la corde (ou ceinture), sinon ils seront privés de leurs privilèges et de leurs droits. *Adlecti in sodalitate, parvum, unaque cingulum de more gerant ; ni gesserint, status privilegiiis juribusque careant.* ”

Mais, ajoute l'évêque, des doutes se sont élevés sur ce qu'on doit entendre par petit scapulaire. Les uns prétendent qu'il s'agit du scapulaire déterminé par Jules II, assez ample pour que la corde puisse le ceindre, et consistant en deux parties tombant devant et derrière, et reliées entre elles par des attaches de laine. Les autres, au contraire, soutiennent qu'il suffit d'un scapulaire de la forme et de la dimension des autres scapulaires que portent les fidèles qui appartiennent à d'autres pieuses confréries.

C'est pourquoi le doute suivant est proposé à la Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques :

“ Suffit-il aux Tertiaires franciscains, pour qu'ils jouissent de leurs privilèges et de leurs droits, de porter un scapulaire de la forme et de la dimension des scapulaires que portent les membres des autres pieuses confréries ? ”

La dite Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques a répondu au doute proposé le 30 avril 1885 : *il suffit.*

Voici les conséquences pratiques de cette décision :

1o Il suffit, pour que les Tertiaires jouissent de leurs indulgences et de leurs privilèges, que le scapulaire qu'ils portent soit de la forme et de la dimension de celui que portent les membres des autres confréries ; par suite, il peut être très petit.

2o Les Tertiaires doivent être ceints de la corde, mais il n'est pas requis que la corde passe sur le scapulaire.

Les Aumôniers des lycées.—La commission du budget en France, vient de voter la suppression des aumôniers des lycées. Pour prendre cette décision, la commission qui gère la fortune de la France n'avait que neuf membres présents sur trente-trois et cinq seulement ont voté pour la suppression. On avouera que c'est une minorité fort peu considérable.

Il est probable que la décision ne sera pas maintenue.

En effet, on peut en prendre à son aise avec les pauvres. Il y aura toujours des malades dans les hôpitaux, même laïcisés. Les libres penseurs n'ont pas à se gêner. Ils peuvent tout à leur aise refuser aux indigents les soins des Sœurs et les consolations de l'aumônier. Ils savent fort bien qu'eux-mêmes n'iront pas à l'hôpital.

Il en est de même pour l'enseignement primaire. L'école est obligatoire, on sait que dans un grand nombre de communes les catholiques n'auront pas les ressources nécessaires pour ouvrir des écoles libres, on aura donc raison facilement des pauvres qui sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école et n'auront pas le choix.

Il en est tout autrement pour les lycées. La bourgeoisie qui y envoie ses enfants peut aussi bien les mettre ailleurs. M. Sarcey, qui connaît la question, a montré du doigt les conséquences. Cette mesure détournera certainement de l'Université un certain nombre d'élèves que leurs familles ne voudront jamais envoyer dans un établissement officiellement sans Dieu. Le *Journal des Débats*, lui aussi, raille la manie persécutrice des libres-penseurs, qui les porte à sacrifier aveuglément les intérêts qu'ils ont la prétention de défendre, tellement leur fanatisme leur fait perdre le sens commun.

“ Dans un lycée qui contient 200 internes catholiques, 50 protestants et 3 enfants de libres-penseurs, ce ne sera pas assez de dispenser les trois libres-penseurs de tout enseignement religieux ; leurs yeux pourraient être offusqués s'ils voyaient un prêtre catholique ou un pasteur traverser les corridors, ou si les bâtiments du lycée renfermaient une chapelle. On obligera les 250 enfants catholiques ou protestants à suivre au dehors leurs classes et leurs exercices de religion et probablement on les enverra sans surveillance à l'église ou au temple, pour ne pas risquer d'assujettir à cette corvée cléricale quelque maître d'études libre-penseur. Ainsi le veut la liberté de conscience.”

Ce qui touche surtout *les Débats*, c'est que ces absurdités deviendront bien vite ruineuses pour les lycées. “ Tels qu'ils sont, ajoutent-ils, ils ont grand-peine à lutter contre l'enseignement libre... Ils n'y réussiront plus du tout quand à tous ses autres avantages l'enseignement privé ajoutera celui de l'instruction religieuse, donnée avec soin à l'intérieur par des aumôniers spéciaux... On aura épargné 200,000 francs en supprimant les aumôniers, seulement le déficit des lycées montera de 8 à 12 ou 13 millions. Ce sera une belle économie.”

Ces raisons touchantes n'ont point de prise, paraît-il, sur les cinq membres de la commission du budget ; sur le chapitre des collèges communaux, ils ont encore le lendemain opéré une réduction de 10,000 francs, ayant pour résultat la suppression d'un certain nombre d'aumôniers.

Mais tout porte à croire que la chambre se ralliera aux observations présentées par M. Burdeau, rapporteur du budget de l'instruction publique et par le ministre. Les cinq membres de la commission ont pu d'autant mieux faire du zèle anticlérical qu'ils étaient assurés que cela ne tirerait pas à conséquence.

LES EFFETS DE L'ALCOOL.

M. Jules Simon, dans le *Matin*, décrit ainsi les effets de la boisson chez ceux qui y sont adonnés :

“ Les ouvriers trouvent un débit devant la fabrique. Ils n'ont que la rue à traverser. Les portes sont ouvertes. Le feu flambe. Les fenêtres brillent. L'hôte est sur le seuil, la face épanouie. Il les appelle par leurs noms. Les jours de paie on a la poche garnie. On trouve crédit les autres jours. On devient, par le crédit, esclave de la maison. On boit peu en commençant. Puis on s'aguerrit avec les années. On se fait la bouche et la gorge, et en peu de temps s'allume la terrible, l'inextinguible soif. Qui a bu boira. Il n'y a, dans le monde entier, pour l'alcoolique, que deux choses : l'atelier et le comptoir ; l'atelier, parce qu'il le faut ; le comptoir, parce que l'ivrogne ne comprend et ne sent plus rien au-delà. Ni femme, ni enfants, ni patrie ; tout à l'alcool ! Il sait l'argent qu'il donne ; il ne sait pas celui qu'il perd : le temps passé là, les lendemains de l'ivresse, les infirmités qui arrivent l'une sur l'autre et enlagent le formidable cortège, l'œil qui voit trouble, la main qui tremblote, le bras qui ne peut plus lever le marteau, la raison qui s'égare, le cœur qui s'endurcit. L'alcool, en peu d'années, a transformé en vieillard infirme et en idiot un homme dans la force de l'âge. En route pour l'hôpital, camarade, ou pour la prison ! — Et les enfants ? — Qu'ils mentent !

“ Au surplus, le nombre des enfants diminue dans la commune maudite. Ceux qui naissent apportent dans leur sang le virus paternel. A population d'ivrognes, génération d'éclopés, de rachitiques et de scrofuleux. M. le préfet n'a plus besoin de se débarrasser pour venir faire la révision. On n'a plus la taille ! ”

MISSIONS ÉTRANGÈRES. TONGKIN MÉRIDIONAL.

Nous sommes heureux de donner ici, dit la *Semaine* d'Aunecy, de nombreux extraits d'une lettre de M. François Belleville, de Chavanod, prêtre de la Société des Missions étrangères, adressait à Monseigneur le jour de la fête du Sacré-Cœur, 17 juin 1837.

« Je vous ai parlé l'an passé des maux qui ont fondu sur le district de Hà-tinh ; vous avez assisté à l'agonie ; Votre Grandeur sera sans doute heureuse d'apprendre la convalescence, lente, il est vrai, de la partie du Hà-tinh qui a le plus souffert, le Dinh-Câu, préfecture située au sud et séparée du reste de la province, et où les lettrés ayant à leur tête le licencié Dièu, et obéissant aux ordres du régent Tuyèt, se sont efforcés pendant deux mois, par les massacres en grand, par le pillage et l'incendie, de détruire, avec le dernier des chrétiens, le dernier des alliés des Français en ce pays.

« Sous la puissance impulsion du P. Aguesse, les débris de la chrétienté du Dinh-Câu revinrent dans leurs pays à la fin de mars 1836, et s'établirent près de la citadelle de Ky-Anh, dans les cases abandonnées par les rebelles à l'approche des Français. Nous en étions réduits à ce point que je ne trouvais pas une seule maison chrétienne pour m'abriter, et c'est à un païen que je dus demander l'hospitalité. C'est là, dans une salle de 4 mètres de long sur 3 mètres de large, que nous célébrâmes les solennités de Pâques. Je ne laissais pas de chanter l'*Exultet*, car nous aussi nous voulions ressusciter. Quelques jours après j'acquérais le jardin d'une famille chrétienne, et j'y construisais une maisonnette destinée, suivant les heures, à devenir tour à tour chapelle, salle d'école, de réception, réfectoire et dortoir pour moi et mes catéchistes. Un grand pas était fait, nous étions chez nous.

« Le mois de Marie approche, mois d'espérance ; nous voulons fêter notre bonne Mère, mais nous n'avons aucun ornement ; nos catéchistes se mettent à l'œuvre ; sous leurs doigts le flexible bambou se divise, se transforme, et devient l'ossature de lampes, fanons, étoiles, croix et trône ; sur la charpente on étend le transparent, papier annamite, et sur le papier des fleurs s'épanouissent et des festons et guirlandes se détachent. Le travail est fini ; il a duré six jours et coûte huit ligatures. Le 1er mai, procession aux flambeaux. Une croix lumineuse, haute de deux mètres, ouvre la marche ; suivent les fidèles, le chœur des chanteurs, des lumières clairsemées ; puis, vient Marie, portée en triomphe sur son trône de papier d'où s'élèvent quatre colonnes supportant un dôme et des clochetons de même matière ; la statue est digne du trône : c'est une Vierge mère, haute d'un demi pied, qui perd l'équilibre sur son socle ébréché et qui porte dans les bras un saint Enfant décapité par les rebelles. Quelques soldats de bonne volonté de l'infanterie de marine ferment la marche, et se rappellent dans

cette circonstance des cantiques de l'enfant de chœur. Cette procession nocturne, sur les cendres d'un village détruit, à travers les tombes des martyrs, ne manquait pas de beauté, disait le lendemain le commandant du poste; la croix lumineuse surtout, laissant ses porteurs dans l'ombre, semblait marcher toute seule dans les airs avec son cortège d'étoiles, et attirait les regards.— Tous les soirs, exercices du mois de Marie; n'ayant aucun livre de chant, nous chantions par cœur. Un numéro de la *Revue* du diocèse d'Annecy, contenant un cantique de Notre-Dame du Purgatoire, *Languentibus in Purgatorio*, vint à propos augmenter notre petit répertoire musical.— Le jour de la clôture, procession semblable à la première, à laquelle nous avons ajouté le luxe de quelques coups de fusil.

« Reconnaissance à Marie : du mois de mai date le relèvement moral de nos chrétiens; de plus, il fallait un emplacement pour recueillir les veuves et les orphelins, car les renvoyer dans leurs villages, c'était les envoyer à la mort ou à l'apostasie: eh bien! par une attention toute délicate, la sainte Vierge nous a précisément donné le terrain dont nous tracions les contours dans notre procession en son honneur, et a ainsi agrandi de moitié l'ancien village.

« Pendant ce temps, le pays était loin d'être tranquille. Un jour, au commencement de mai, dix-sept chrétiens de Ho-Câu reviennent dans leur pays abandonné depuis six mois; ils sont arrêtés à une demi-heure du poste français de Ron; les hommes, au nombre de 9, sont massacrés; les femmes et les enfants sont emmenés en captivité. Un autre jour, quinze femmes chrétiennes sont au marché de Quan-moi; un chef de bande, Dvan-Dù, véritable boucher de chrétiens, arrive; une femme s'échappe; treize ont la tête immédiatement tranchée; la quinzième, transpercée de coups de lances et laissée pour morte, revient à la vie, et comme un témoin d'outre-tombe, peut raconter cette scène d'horreur.

« Inutiles de rapporter au long de pareils faits; leur récit est devenu comme notre pain quotidien, et l'on se lasse plus vite de les entendre que les rebelles de les renouveler. D'un pareil état de choses il résulte pour avoir droit à l'existence nos villages chrétiens doivent s'environner de fossés et de remparts; ma modeste habitation elle-même est fortifiée d'une triple enceinte, et un piquet de chrétiens monte la garde à ma porte pendant la nuit comme pour un grand seigneur.

« Cependant le bon Dieu ne nous abandonnait pas; la première grâce qu'il nous faisait était de nous envoyer, vers le 10 juin, un officier énergique commander le poste français. En quelques semaines il rétablit la situation, et le souvenir de son nom est encore le plus sûr garant de la tranquillité relative dont nous jouissons.

« Le 23 octobre, je me rends au village de Dông-ugâi (le champ de l'amitié). Ce village se compose de trois éléments: les païens,

de beaucoup les plus nombreux ; les chrétiens, qui viennent d'être anéantis par les premiers, et dont il ne reste que des femmes et des enfants ; enfin quelques familles d'apostats, dont les chefs seulement ont reçu le baptême. C'étaient ces vieux apostats, dont les files sont déjà pères à leur tour, et qui ont encore gravés sur les joues les caractères Tâ-lào, religion perverse ; c'étaient ces vieux qui m'amenaient, car ils demandaient à se convertir. — C'était le jour de la fête de l'archange Raphaël ; mon voyage ne pouvait donc qu'être heureux. Le retour des apostats venait d'être décidé, quand on m'annonce qu'une jeune fille païenne se meurt de la dysenterie. Mon catéchiste va la voir ; elle a toute sa connaissance, et ne demande pas mieux que d'échanger cette vie qui lui échappe contre celle du paradis ; l'esprit voit plus clair aux lueurs de la mort. Elle reçoit une instruction sommaire, et je la baptise. Le 31 octobre, aux premiers vêpres de la Toussaint, la jeune Marie rendait son âme à Dieu qu'elle avait connu si tard, et le lendemain, au moment où l'Eglise chantait à l'introït *Gaudemus omnes*, les quelques jeunes vierges survivantes de Dông-ngâi, habillées de blanc, conduisaient sa dépouille à sa dernière demeure.

“ Aujourd'hui, nos apostats persistent dans leurs bonnes résolutions, et le sang de nos martyrs fait reverdir ces vieilles tiges desséchées depuis bientôt trente ans par le vent brûlant de la grande persécution de Tu-Duc, qu'on appelle la *dispersion des chrétiens*. Soixante-treize ont été tués ; soixante-quatorze prennent leur place : “ Pour nous, c'est décidé, ont ils dit à leurs femmes païennes, nous adorons désormais le Dieu que nous avons eu le malheur d'abandonner. Si vous voulez nous suivre, nous vivrons en paix comme auparavant, sinon, de nos biens nous ferons trois parts : vous en aurez deux et nous garderons la troisième et notre Dieu.

Une conversion.

Emile Ladage est né le 28 février 1865 à Lübbecke, petite ville d'environ 3,000 âmes, en Westphalie, diocèse de Paderborn. A l'exception d'une douzaine de familles juives et d'environ quarante familles catholiques, tous les habitants de Lübbecke sont protestants. Le père d'Emile, maire-tailleur, et sa mère appartiennent tous deux à la religion soi-disant réformée ; sincèrement croyants et pratiquants, ils avaient à cœur, malgré leur pauvreté, de procurer à leurs quatre enfants une bonne éducation et une instruction convenable. Aussi, grâce aux bons soins de son père, Emile, à peine dans sa cinquième année, savait-il assez bien lire pour que ses parents lui fissent faire la lecture de chapitres entiers dans la grande Bible, qui fait partie intégrante d'un intérieur protestant,

A douze ans, Émile suivit le cours de religion pour les *catéchumènes*, et l'année suivante, celui des *confirmands*. Voici, à titre de curiosité, comment se donnait le premier, deux fois la semaine. On commençait par un cantique, tel que le célèbre choral de Luther : *Eine feste Burg ist unser Gott*. Après quoi, le pasteur interrogeait les *catéchumènes* sur un certain nombre de points de doctrine antérieurement expliqués et en expliquait de nouveaux. Le plus souvent, il était question de la foi catholique. Naturellement, la doctrine de l'Église romaine était alors absolument dénaturée, calomniée et agrémentée de monstruosité imaginaires. " Le catholicisme, disait-on, a une analogie avec le paganisme ; ils ne diffèrent entre eux qu'en ce que les catholiques croient en un Dieu triple et un à la fois, et que les païens, comme on sait, reconnaissent un nombre de dieux indéterminé. En tout le reste, ils se ressemblent très fort. Ainsi, par exemple, nous trouvons chez l'un comme chez l'autre l'exécrable culte des images, lequel va jusqu'à l'adoration d'une vaine idole de bois, de papier ou de pierre. De même, les catholiques adorent, un peu plus raisonnablement, il est vrai, ce qu'ils appellent leurs saints, surtout Marie, la mère du Christ. Leur culte pour les ossements est une chose épouvantable. (Le digne pasteur entendait par là le culte des reliques.) On ne peut nier, sans doute, que Marie ait mis au monde Jésus-Christ, le Fils de Dieu ; mais elle ne saurait être appelée Mère de Dieu. Que si nous voulions examiner de près les cérémonies du culte catholique, vous seriez bien étonnés des niaiseries et des stupidités que je pourrais vous faire toucher du doigt, etc., etc. "

Le jeune Émile fut confirmé le dimanche des Rameaux, c'est-à-dire qu'il fut admis ce jour-là à la Cène. Par le fait, il quitta l'école, et son père le mit en apprentissage chez un relieur. Mais bientôt, à cause du mauvais état de ses yeux, l'enfant fut congédié par son patron. Un médecin-oculiste, consulté par le père, après avoir examiné Émile, le déclara impropre au métier de relieur et conseilla celui de jardinier. Sans perdre de temps, Émile fut mis, après entente préalable entre son père et le maître-jardinier H..., à Lübbecke, en apprentissage chez ce dernier, le 28 avril 1878. Il y devait rester trois ans.

A cette époque, il fit la connaissance d'un apprenti lissierand, nommé Charles Petze, et en peu de temps ce fut entre eux une étroite amitié. Charles était le fils de braves paysans catholiques.

Émile et Charles se rencontraient régulièrement tous les soirs après avoir soupé, et les dimanches pour se promener ensemble.

Un dimanche après midi, tandis qu'ils devisaient de choses et d'autres, Charles demanda à son compagnon s'il ne désirait pas entrer une fois dans l'Église catholique. Comme, à ce moment, il n'y avait pas d'office et que, par conséquent, personne ne s'y trouvait, Émile consentit. Ils entrèrent. " Je vis là, raconte notre héros, une grande statue de la Vierge au milieu de fleurs et de guir-

landes. Je ne puis dire l'impression qu'elle me produisit. Je faisais des efforts pour y résister et pour me détourner de l'image avec mépris. Mais je vis Charles se mettre à genoux et dire à mains jointes : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et particulièrement à l'heure de notre mort ! " Jamais je n'avais vu Charles ainsi ; involontairement, ma première impression reprit le dessus, et involontairement je me posai cette question : serait-ce réellement un acte d'idolâtrie païenne, ou Charles n'adorerait-il pas cette image, mais, à sa vue, la pensée de mon ami ne s'élèverait-elle pas plus rapidement et mieux vers Marie, qui est maintenant au ciel ! — Cependant à quoi bon ? car elle ne peut l'entendre, et, l'entendit-elle, elle n'a aucun pouvoir au ciel. — Toutes ces idées me vinrent à l'esprit pendant que nous étions-là, et en sortant j'étais tout bouleversé. Dès que nous fûmes dehors, je demandai à Charles :

" Charles, pourquoi adorais-tu tout à l'heure cette statue ? C'est là tout bonnement de l'idolâtrie.

— Je n'ai point adoré ni invoqué la statue ; si cela était, tu aurais raison de m'accuser d'idolâtrie ; mais j'ai prié Marie, la Mère de Dieu, laquelle est au séjour des bienheureux.

Mais pourquoi l'as-tu fait devant cette statue ? Tu avais bien l'air de l'adorer.

— A son aspect, mon âme s'élève plus facilement jusqu'à la sainte Vierge elle-même.

— Mais pourquoi, dans tes prières, ne pas t'adresser directement à Dieu, puisque tu ne sais même pas si Marie ou les saints l'entendent ? Dieu est infiniment plus miséricordieux et bon que tous les saints ensemble ; c'est en lui et non point en ces derniers que nous devons mettre notre confiance. L'Écriture sainte dit avec raison : " Maudit soit celui qui met sa confiance dans les hommes ! " et les saints, en comparaison avec Dieu, ne sont après tout que de misérables créatures.

— Ce n'est pas manque de confiance en Dieu, mais défiance de nous mêmes, fondée sur notre indignité. L'Écriture nous montre que Dieu écoute la prière des justes. Dans l'Ancien Testament, il dit aux amis de Job : " Allez auprès de mon ami Job, afin qu'il intercède pour vous. " Si donc, dans le sentiment de notre indignité, invoquons les saints et non point Dieu, ce n'est point prendre un détour, mais n'aller au pied de son trône qu'en compagnie d'intercesseurs plus dignes d'être exaucés.

— Mais comment savez-vous que les saints entendent votre prière, et en les invoquant, ne leur accordez vous pas l'omniscience, c'est-à-dire une perfection, un attribut divin ?

(A suivre.)

DÉCLS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

1r Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

A. Rose.— J. N. Rinford.— A. Nicolle.— G. Charlebois ép Parent.—
C. Sharcut, ép Kelly.— Marie Lapointe.— S. Cinq-Mars.— Geneviève Du
bois.— M. Jo'livet — Eugénie Ressouche — E. Costello, ép Bishops.— E.
Fellen, ép Charest.— P. Allard, ve Gauthier.— V. Collenne, ép J. Joly.—
J. Sicotte, ve Drapeau.— E. Doré.— S. Drapeau, ép Drapeau.— E. Rioux,
ép Payette.— F. Hamel.— Hou. L. A. Sénécal.— H. Lacasse.— E. Ollivier
ve E. Plante — E. Boisvert, ép Bédard.— E. Drouin.— V. Savard, ép Ger-
main.— G. Gérard, ép Stuart.— L. Prieur, ép A. Bédard.— R. Soulard, ép
Garneau.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRÉ-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponc
ualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont prêts de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES

Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Americaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Etranger,
argenterie, lunettes et lorgnons
en or, argent, acier et nickel. Chape-

lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

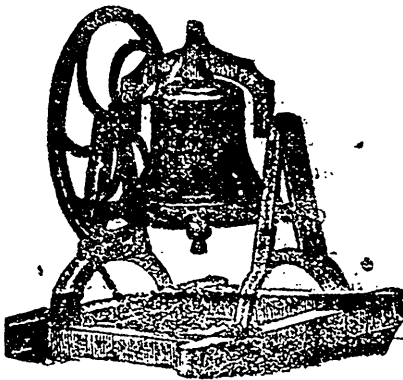
POUR LES

ALIÉNÉS ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église près Montréal, P. M.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
Eglises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556, Rue Lagachetière

MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le sixième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 16 NOV. 1887, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIÈRE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....de	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....de	300	3,000
15 Amcublements.....de	200	3,000
20 do.....do	100	2,000
100 Montres d'or.....do	50	5,000
1,000 Montres d'argent.....do	20	20,000
1,000 do do.....de	10	10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....de	500	1,000
4 Voitures.....do	250	1,000
50 Chaines d'or.....do	40	2,000
1000 Services de toilette.....de	5	5,000

557 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, C. T.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, gagnés par 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SÛVÉTÉ DE SONNORITÉ les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QUEL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

RUE NOTRE-DAME, Montréal.